

BULLETIN MUNICIPAL XONRUPT-LONGEMER



DÉPARTEMENT DES VOSGES
CANTON DE GERARDMER
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Xonrupt – Longemer

Tél 03 29 63 07 24 – Fax 03 29 63 65 50

Mail : accueil.mairie@xonrupt.fr



INFOS PRATIQUES

• Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h
et de 15h00 à 17h 30. Samedi de 9h à 12h
Tél. : 03 29 63 07 24 – Fax : 03 29 63 65 50
Mail : accueil.mairie@xonrupt.fr

• La Poste : du lundi au vendredi de 14h à 16h30

Tél. : 3631 (Numéro non surtaxé)

• Pharmacie des Lacs : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h – Samedi de 9h à 12h

Tél. : 09.83.00.09.11

• Médecin : Docteur JAEGLE - Tél. 03.29.63.06.33

Médigarde : de 20h à 8h week-end et jours fériés.
Tél. 0820.33.20.20

• Infirmière : Emilie et Maxime DUMAY

Tél : 06.74.37.83.32 (uniquement sur RDV)
6 bis, rue du Hohneck

• Urgences : Hôpital de Gérardmer de 9h à 19h tous les jours - Tél. 03.29.60.29.35

• Service eau-assainissement

En cas d'urgence : 06 80 00 79 39 – 24h/24

• Conciliation

M. Junk, conciliateur de justice reçoit sur **RENDEZ-VOUS**
à la Mairie de Gérardmer 46, rue Charles de Gaulle

**Les 8 et 22 juillet, les 12 et 26 août,
les 9 et 23 septembre**

Téléphone : 06.84.67.75.17

Courriel : michel.junk@conciliateurdejustice.fr



• Recyclerie intercommunale

17, chemin des Granges Bas à Gérardmer

Ouverture du magasin : Mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Renseignements au 03.29.42.03.74.

GÉRARDMER - Déchèterie de la Heunotte

114 faubourg de Bruyères ☎ : 03 29 41 75 54



HORAIRES AU 1 ^{ER} JUIN 2022	ÉTÉ 1 ^{er} avril au 31 octobre		HIVER 1 ^{er} novembre au 31 mars	
LUNDI	08:30	13:30	08:30	13:30
	12:00	17:30	12:00	16:30
MARDI	08:30	13:30	08:30	13:30
	12:00	17:30	12:00	16:30
MERCREDI	08:30	13:30	08:30	13:30
	12:00	17:30	12:00	16:30
JEUDI	08:30	13:30	08:30	13:30
	12:00	17:30	12:00	16:30
VENDREDI	08:30	13:30	08:30	13:30
	12:00	17:30	12:00	16:30
SAMEDI	08:30 • 17:00		08:30 • 16:30	
Déchèterie fermée le dimanche et les jours fériés				

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES 2022

- Marceau, né le 11 mai à Remiremont, fils de M^{me} Elodie HATTON et de M. Gabriel LELEU
- Maël, né le 29 avril à Remiremont, fils de M^{me} Aline LOMBARD et M. Etienne TROMELIN
- Noah, né le 20 avril à Remiremont, fils de M^{me} Siham FATMI et M. Anthony DUCHAMP

MARIAGES 2022

- Le 11 juin - M^{me} Pauline DARNAND, avocate et M. Olivier GROSDIDIER, Directeur cabinet recrutement
- Le 28 mai - M^{me} Mélanie MERCIER, aide-soignante et M. Arnaud THIRIET, Directeur des services techniques municipaux
- Le 30 avril - M^{me} Francine DROUOT, retraitée et M. Michel BOURGON, professeur retraité.

DÉCÈS 2022

- Le 26 mai à Gérardmer, M^{me} Hélène MARCHAL, 99 ans, veuve de M. Bernard GRANDMOUGIN
- Le 25 avril à Gérardmer, M. Félix LE GUERNIC, 90 ans, veuf de M^{me} Simone LALEVÉE
- Le 26 mars à Épinal, M. Gilbert COLIN, 68 ans, époux de M^{me} Claudine GÉGOUT
- Le 20 mars à Xonrupt-Longemer, M. Jacques BESSE, 75 ans, époux de M^{me} Agnès NOVAJKAI.

COLLECTE DE SANG DE XONRUPT

Uniquement don de sang total en observant un délai de 8 semaines entre 2 dons.

En salle - équipes mobiles de Nancy

- XONRUPT : **Mardi 19 juillet** de 16h00 à 19h30
SALLE POLYVALENTE
- GERARDMER : **Jeudi 11 août** de 8h30 à 12h00
et de 16h00 à 19h30 ESPACE TILLEUL
- GERARDMER : **Mercredi 19 octobre** de 8h30 à 12h00
et de 16h00 à 19h30 ESPACE TILLEUL

Que mangera mon enfant à la cantine ?





Chères Xonrupéennes, chers Xonrupéens.

Décidément, la période COVID aura fortement marqué les citoyens avec une envie d'évasion et de retour le plus souvent possible vers la nature et les grands espaces, même pour de courts séjours, voire un week-end.

Nous constatons que notre territoire en bénéficie largement, ce qui est favorable pour notre économie locale, malgré de nombreux postes encore non occupés dans l'hôtellerie et la restauration. Nous souhaitons que ce manque puisse être comblé rapidement pour ce début de saison afin de satisfaire la clientèle de ces établissements d'autant que ce début d'été bien ensoleillé va attirer encore plus de vacanciers. Le côté inquiétant reste le manque d'eau qui s'annonce avec déjà un déficit de production de plus de 100 m³ par jour même en semaine.

Je lance un appel à tous afin que chacun à son niveau restreigne sa consommation le plus possible pour éviter d'avoir à subir des coupures d'eau qui pourraient s'avérer nécessaires si les niveaux de production nous l'imposent.

Je compte sur votre civisme. Le préfet a d'ailleurs déjà pris des arrêtés réglementant l'utilisation de l'eau.

Les premières manifestations estivales ont déjà commencé et je sais que de nombreuses autres se profilent à l'horizon : X Terra, course cyclo, feux de saint Jean, trace vosgienne, saut à skis, foulées, brocs du lac, soirées Beuquillons, concours de pétanque, course cycliste et marchés divers. Je souhaite à tous les organisateurs, forces vives de nos territoires, une pleine réussite de ces manifestations et je les remercie pour leur implication dans l'animation de notre commune.

L'ensemble des travaux avance à un bon rythme avec la fin prochaine de l'aménagement de la route du Saut des Cuves et la future mise en route de la chaufferie bois et de son réseau de chaleur pour la fin de l'année.

Je vous souhaite à tous de profiter pleinement de cet été, ici ou ailleurs, et vous demande de bien vouloir respecter les règles relatives aux horaires des travaux, de ne pas allumer de feu compte tenu du risque élevé d'incendie lié à la sécheresse et prenez conscience du besoin impératif d'économiser l'eau. Prenez également toutes les précautions nécessaires lors de vos baignades par grosses chaleurs. Merci d'avance.

Bonne lecture et bon été à tous.

Michel Bertrand

Pass Gérardmer Hautes Vosges



Cette carte permet d'accéder aux équipements sportifs et culturels à des tarifs préférentiels.

Comment obtenir votre pass ?

Cette carte est délivrée gratuitement à la mairie de résidence.

Elle est **individuelle** (une carte par membre de la famille) et **valable pour un an** (du 1^{er} janvier au 31 décembre) - carte à renouveler.

Pièces à fournir :

- Une photo d'identité
- Une pièce d'identité
- Un livret de famille
- Un justificatif de domicile
- Pour les allocataires CAF : attestation de quotient familial
- Pour les non allocataires CAF : avis d'impôt sur les revenus N-1

Pour les résidents secondaires : la carte est délivrée aux noms figurant sur l'avis d'imposition de taxe foncière avec une extension à l'épouse ou l'époux.

Où utiliser votre pass ?

Les équipements communautaires et communaux

Tarifs dégressifs en fonction des revenus et du quotient familial

- Médiathèque et Ludothèque intercommunales
- Ecole de musique intercommunale

Tarifs préférentiels pour les habitants de la CCGHV

- Centre aquatique de Gérardmer
- Union nautique de Gérardmer
- Domaine de ski nordique Gérardmer, Le Valtin, Xonrupt-Longemer

Médaille du travail pour Martine Perrin

Martine Perrin a débuté sa vie professionnelle chez Marcillat en 1981 puis a travaillé au service école à la mairie des Arrentès de Corcieux jusqu'en août 2009.

A la date du 1^{er} septembre de cette même année, elle rentre au service de la mairie de Xonrupt en tant qu'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) à temps plein.

Le 2 mai, M. Le Maire lui a remis la Médaille d'argent pour 20 années de services.



Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Appel aux bénévoles

La MCL et la commune sont porteurs d'un nouveau projet pour les enfants de l'école de Xonrupt Longemer. L'objectif est de proposer un temps pour aider aux devoirs et un temps pour une ouverture culturelle et artistique. Deux créneaux d'1H30 dans la semaine seront proposés aux élèves de 6 ans à 11 ans. Une animatrice sera présente à chaque séance. Mais pour compléter l'équipe nous recherchons des bénévoles. Si vous avez un peu de temps à offrir au rythme que vous désirez, n'hésitez pas à vous inscrire à l'accueil de la mairie. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser en laissant vos coordonnées.

La Navette des Crêtes reprend du service en 2022 !

Tous les jours à partir du 17 juillet et jusqu'au 15 août 2022

Renseignements transporteurs :
LK Kunegel : 03 89 24 65 59

<https://www.parc-ballons-vosges.fr/navette-des-cretes/>

Nettoyage de printemps



Organisé par la Municipalité avec la collaboration du Conseil Municipal des Jeunes, le **nettoyage de printemps** s'est déroulé le matin du samedi 23 avril 2022. Le ciel était gris au départ des participants (12 adultes et 6 enfants) et l'averse est arrivée vers 10 heures. Néanmoins ce ramassage a eu lieu dans une ambiance conviviale et ce sont 15 sacs poubelles qui ont été remplis de divers déchets (papiers, plastiques, verre...).

Le poids total de ces déchets s'élève à 100 kg.

Nous avons pu constater que notre village était relativement propre à cette période de l'année.

En partageant le verre de l'amitié, nous nous sommes donnés rendez-vous à l'année prochaine pour une nouvelle opération de nettoyage.

Fin de service pour Dado

Michel Doridant commence à travailler à la Saazor, entreprise locale, en octobre 1978 pour une année, suivie d'un an de service militaire. Ses premiers pas à la commune datent de 1981 comme gardien du camping et c'est en août 1983 qu'il est titularisé au sein des services techniques. Dès 1984, il s'implique dans le service des eaux et obtient son concours d'agent de maîtrise en 1999. Il est nommé successivement agent technique principal, agent technique en chef, agent de maîtrise, puis agent de maîtrise principal jusqu'à son départ en retraite le 30 avril 2022.

La commune lui remet la médaille d'honneur du travail en argent pour 20 ans de service en 2003, la médaille de vermeil pour 30 ans de travail en 2011. Le 13 mai 2022, il reçoit la médaille d'or pour 35 années de service.



Nous lui souhaitons une longue et agréable retraite !

Au cours de cette même cérémonie, la médaille d'argent pour 20 ans de service est remise à Bernard Remy, retraité de la commune depuis le 1^{er} décembre 2020. Toutes nos félicitations !

La « chasse aux œufs » du lundi de Pâques 18 avril 2022

Après deux ans sans possibilité d'organiser cette manifestation, ce sont 124 enfants, accompagnés de leurs parents, qui sont partis à « la chasse aux œufs » ou plus précisément à la chasse aux pommes de pins, que nous appelons « cocottes ».

C'est par un beau soleil et un ciel tout bleu que la chasse a commencé à 10 heures en face de l'accueil du camping du Domaine de Longemer. Le terrain avait été balisé en deux zones, une pour les petits avec des cocottes vertes dissimulées dans les arbres et la végétation et une pour les plus grands avec des cocottes jaunes.

Les enfants xonruptéens (35), communes alentours (24) et vacanciers (65) se sont élancés en deux groupes : 49 enfants de moins de 6 ans et 75 enfants âgés de 6 à 11 ans.

Pour 2 cocottes rapportées un œuf en chocolat leur a été offert. 2 pommes de pins « dorées » bien dissimulées par Monsieur le Maire ont permis à deux enfants de repartir avec chacun un gros œuf en chocolat.

80 inscriptions ont été prises sur place, 38 par internet et 6 par l'intermédiaire du camping.

Cette manifestation organisée sous l'égide du Conseil Départemental des Vosges et dans le cadre du label



« Famille + », avec la participation du conseil municipal des jeunes, a été un beau succès. Les enfants très heureux ont pu, à l'issue de leur recherche, bénéficier d'un petit goûter offert par la municipalité.

Cette sympathique activité sera reconduite l'année prochaine pour le plus grand bonheur des petits et des grands !

Nous tenons en particulier à remercier Philippe Barotte et les membres du CMJ qui ont ramassé et préparé les cocottes de pin.

Le label Famille Plus



Le label Famille Plus est accordé pour une période de trois ans aux communes qui mènent une réelle politique d'accueil des familles et des enfants. Notre commune passera son audit de renouvellement courant été 2023.

Vous êtes un professionnel du tourisme, un hébergement, un restaurant ou une activité et vous êtes à l'écoute de la clientèle familiale, alors vous pourriez prétendre à ce label (sous condition de critères requis) et en faire la demande à l'Office de Tourisme Communautaire auprès de M^{me} Felicie Géhin: familleplus@gerardmer.net, qui est en charge du dossier communal de Xonrupt-Longemer. A noter que cette démarche est gratuite.

Ce label permet une mise en avant de nos professionnels du tourisme qui s'engagent à accueillir au mieux les familles sur notre territoire.

Votes des taux de taxes conseil municipal du 12 avril 2022

Une réforme de la fiscalité a été engagée par l'État avec notamment la suppression totale progressive de la taxe d'habitation d'ici 2023. Le taux de la taxe d'habitation reste figé de 2020 à 2022.

Suite à la proposition de M. Le Maire de ne pas augmenter les taux des différentes taxes locales, le Conseil Municipal tenant compte des difficultés des ménages face à la hausse du prix des matières premières, de l'énergie, du transport et de certains aliments, a décidé à l'unanimité de maintenir les taux de ces taxes pour l'année 2022, soit :

- TAXE FONCIÈRE PROPRIÉTÉ BÂTIE : 39.79%
- TAXE FONCIERE PROPRIETE NON BATIE : 25.50%
- C.F.E. : 20.58%

Devoir de mémoire



Dimanche 8 mai, élus, représentants des associations patriotiques et leurs porte-drapeaux, étaient réunis, sous un beau soleil printanier, pour la 77ème édition de la commémoration de la victoire du 8 mai 1945. Après la lecture du message officiel par M. le Maire et la lecture des noms des victimes sur les monuments par les enfants du CMJ, il a été procédé au dépôt de gerbes. Toujours fidèles, les Trompes de chasse de la Vallée des Lacs ont assuré la partie musicale en interprétant la sonnerie aux morts et la Marseillaise. A l'issue de cette cérémonie, les xonrupéens présents étaient conviés à la salle polyvalente pour le traditionnel vin d'honneur.

Retrouvailles des Aînés

Cette année, exit la pandémie, les xonrupéens âgés de 70 ans et plus, avaient de nouveau le choix entre le colis ou le traditionnel repas. C'est ainsi que, dimanche 27 mars, 76 d'entre eux se sont retrouvés avec joie à la salle polyvalente pour déguster le menu préparé par les élus et les membres du CCAS : terrine et crudités, coq au vin accompagné de spaetzles et en dessert tarte aux pommes servie par les enfants du Conseil Municipal des Jeunes. Quelques notes de musique ont agrémenté cet après-midi festif qui a ravi les participants.

Par ailleurs, 163 colis de petites douceurs salées et sucrées ont été distribués à domicile pour ceux qui avaient choisi cette option. Instant toujours très apprécié de part et d'autre car il permet un petit brin de causerie entre élus et administrés.



Visite au centre de tri des déchets à Chavelot le mercredi 4 mai

Dans le cadre du projet autour des déchets, les enfants du conseil municipal des jeunes se sont rendus en bus au centre de tri des déchets de Chavelot, accompagnés de 5 adultes.

Accueillis par Florence chargée d'animation, les visiteurs ont découvert les coulisses du centre de recyclage.

La visite a commencé par la projection d'un diaporama sur le traitement des déchets et les missions de ce tout nouveau centre.

Pendant l'heure de présentation, les enfants sont restés très attentifs et ont participé avec enthousiasme et intérêt permettant un échange de nombreuses réflexions.

Comment faire pour réduire nos déchets ?

A cette question posée par Florence, les enfants y ont répondu avec beaucoup de pertinence.

"Utiliser une gourde à la place d'une bouteille plastique" ou alors «Éviter les emballages plastiques et apporter son sac personnel."

Comment améliorer le tri ?

Pour répondre à cette question, deux écolières se sont soumise avec plaisir au jeu du tri.



"Attention chrono !" Seulement trente secondes pour déposer les déchets dans la bonne poubelle... et un tri sans faute pour nos deux participantes !

Ce jeu a apporté une bonne compréhension du tri et quelques précisions pour les grands comme pour les plus jeunes : pas de petites boîtes dans une grande, pas de pots de yaourts empilés...!

La deuxième partie de la visite, le parcours pédagogique des différentes lignes de tri, a été la plus convaincante pour sensibiliser nos futurs adultes aux gestes du tri.

Ils ont découvert le tri à la fois des papiers, des cartons, et des métaux ferreux.

Nos "experts" du tri sont rentrés de cette visite bien convaincus de l'importance du tri des déchets et du choix de la bonne poubelle.

Ping Pong pour les écoliers des Écoles des 2 lacs

Du 28 mars au 1er avril, chaque classe de l'école des deux Lacs a pu bénéficier d'un après-midi d'initiation au ping-pong.

Cette initiative revient au Comité des Vosges qui organise annuellement une animation dans le département. Ainsi le skate parc, la salle et la scène de la salle Frédéric Ancel ont été investis pour différents ateliers d'adresse, de jonglage et de matchs en vue de donner l'envie aux jeunes écoliers de maîtriser la petite balle.

Le comité représenté par Michel Feicht et le club local présidé par Jean-Paul Thomas osent espérer retrouver quelques noms dans les futurs adhérents...



Jean-Paul THOMAS - 80, rue des Saules
Tél : 06 73 81 84 80 - thomjp2@aol.com
Entraînements : Mardi, jeudi et vendredi
à 20h salle Frédéric Ancel
Matchs samedi après-midi ou
dimanche matin

Suite de l'aménagement de la Route du Saut des Cuves- VC12

La circulation provisoire mise en place depuis le mois d'avril a permis de valider le projet d'aménagement de la seconde partie de la VC12 et les travaux définitifs ont été mis en œuvre début juin.

Les enrobés ont été repris depuis la RD417 côté Gérardmer et le marquage adapté à la circulation douce est appliqué au sol.

Le coût de l'opération est de 316 800€ HT et des subventions de l'état DETR sont attendues à hauteur de 25%.

Il a cependant été constaté qu'un nombre très élevé de véhicules ou vélos ne respectent pas les stop au niveau du carrefour en bas de la rue des trois maisons et ce, malgré la pré-signalisation et la bande blanche au sol.

Afin d'y remédier, un aménagement complémentaire avec voies légèrement déviées sera mis en place pour



attirer l'attention des usagers et limiter les risques d'accrochage.

La chaufferie bois

Depuis de nombreuses années, la commune avait le projet d'une chaufferie bois dans les cartons. Les aides conséquentes du moment ont déclenché sa mise en œuvre afin de chauffer les différents bâtiments communaux à savoir : les écoles, la salle Frédéric Ancel, la salle polyvalente et surtout la mairie. Dès qu'il aura été réhabilité, le petit HLM à côté de la poste sera intégré dans ce circuit.

Le bâtiment est composé de deux parties : une partie technique avec la chaudière à plaquettes bois de 170 kwatts accompagnée d'une petite chaudière gaz nécessaire lors des entretiens de la grosse chaudière, une autre partie composée d'un silo de stockage pour recevoir environ 60 m³ de plaquettes.

La chaleur sera distribuée via un réseau souterrain.

Cette solution, conjuguée à l'isolation de tous les bâtiments, a pour but de réduire la consommation d'énergie fossile et de diminuer à terme le coût de chauffage par cinq.

Les anciennes chaudières au fioul seront démontées.

Le bâtiment coûte 352 244€ HT, le réseau de chaleur 422 832,86 TTC et les aides attendues sont de 80%.

L'installation doit être livrée pour septembre 2023.

Cette opération de transition énergétique rentre dans le cadre du programme Climaxion initié par l'ADEME et la Région Grand Est. Notre dossier est en cours.

Les études d'isolation des bâtiments sont réalisées par le Bureau Terranergie de Saulcy sur Meurthe, spécialiste dans ce domaine et nous réfléchissons ensemble sur un projet d'installation de panneaux solaires sur la toiture de la mairie.

L'appel d'offres pour ces réalisations est lancé.

La salle Perce-neige

Cette salle très fréquentée méritait un bon rafraîchissement et ce sont les employés communaux qui se sont chargés de cette mission.

La totalité de la salle a été repeinte, plafond et mur, pour un coût total de 1720€ HT.

Travaux de cheminement piétonnier au rond-point de la Graingeotte

Les travaux d'embellissement du fond de la Graingeotte et la mise en conformité du cheminement piétonnier ont été effectués en mai.

Cette petite partie sécurisée manquait à la continuité de la piste Interlaken-Retournemer dédiée aux mobilités douces.

L'entreprise Colas de Anould a réalisé la pose de bordures béton pour requalifier le rond-point. Au centre de celui-ci, un cheminement permet la traversée des piétons.

Deux petites placettes ont été dessinées pour recevoir une table et des bancs pour pouvoir se reposer.

De la terre végétale a été répartie sur l'ensemble de la surface et de la pelouse a été semée. Les enrobés ont été réalisés le 13 mai et la réalisation d'un gravillonnage est programmé en juillet.

Quelques plantations diverses seront ajoutées ultérieurement et l'idée de petits potagers ou de composteurs pourrait être suivie d'effet si des personnes volontaires souhaitent s'investir.

La municipalité reste ouverte à toute proposition.

Un marquage de cheminement vélo sera réalisé sur la chaussée par les services techniques municipaux.

Le coût global de ces travaux est de 64 000€ TTC.

Capteurs CO2

L'aération fréquente des locaux est une mesure pour réduire le risque de transmission de la covid-19. Ce protocole est parfaitement exécuté à l'école de Xonrupt. Mais pour répondre à la recommandation du ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, la municipalité a fait l'acquisition de capteurs CO2.

Le dioxyde de carbone, également appelé gaz carbonique, est un gaz expiré lors de la respiration humaine et s'accumule dans les espaces clos mal ventilés. En extérieur, la concentration de CO2 dans l'air est d'environ 0,04 % ou encore 400 ppm (parties par million). En intérieur, idéalement, il faudrait éviter de dépasser une concentration de 600 ppm. Une concentration supérieure à 0,08 % ou 800 ppm est le signe d'une aération insuffisante dans un contexte COVID-19 (recommandation actuelle du Haut Conseil de la Santé Publique www.hcsp.fr).

Ces appareils mesurent le taux de CO2 contenu dans la pièce où ils sont placés et émettent un signal dès que la concentration dépasse la limite.

Les élus ont réalisé le test lors de réunions et ont constaté que l'aération est nécessaire au bout de 2 heures pour une présence de 10 à 12 personnes. La concentration de ces CO2 diminue en un quart d'heure après l'ouverture d'une fenêtre.

Ces appareils coûtent en moyenne 60 € et sont subventionnés en totalité par l'Education Nationale.

Bike Tours Vosges – Vélo Vosges

Une agence de voyage pour cyclistes vient de voir le jour à Xonrupt. Sa créatrice Sofie De Clercq, lauréate de l'appel à projet Slow Tourisme organisé par le Ministère de l'Economie et des Finances a créé, à ce jour, 27 parcours pour un total de 1500 km. Sous forme de séjours itinérance en liberté dans les Vosges, ils incluent l'hébergement (partenariat avec des chambres d'hôtes) et le transport des bagages en vélo cargo + remorque.

Ces randonnées à vélo s'adressent à tout public : cyclistes débutants, famille etc... en route, VTT, gravel et cyclotourisme.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans ce beau projet qui a représenté un gros travail de préparation.

Sofie De Clercq
07 69 89 57 42
www.biketoursvosges.com



As de carreau

Thibaut Mary et son entreprise As de Carreau, basée à Xonrupt-Longemer depuis 2016, sont à votre disposition pour toutes vos réalisations de carrelage et faïence.

N'hésitez pas à le contacter pour vos demandes en neuf ou rénovation.

Vous pouvez retrouver ses réalisations sur son Facebook : #asdecarreaugerardmer

AS DE CARREAU
29 rue du Hohneck 06.62.32.67.39
asdecarreaugerardmer@gmail.com



Recrudescence des vols de carburant

Avec la hausse des prix du carburant, les voleurs d'essence sont de plus en plus nombreux à passer à l'acte ces dernières semaines, en particulier sur le département des Vosges. Si les professionnels du transport et de l'agriculture sont les cibles privilégiées des «siphonneurs», les particuliers ne sont pas à l'abri de ce type de vol.

Comment éviter d'en être victime ?

1 / Choisir un lieu de stationnement adapté :

Dans la mesure du possible, stationnez votre véhicule dans un box ou un garage fermé, ou de manière à ce que la trappe à essence ne soit pas accessible (en se stationnant à proximité d'un mur). En cas d'impossibilité, garez votre véhicule sur un emplacement éclairé et non isolé et, bien sûr, verrouillez l'accès au réservoir.

Sur la voie publique, essayez de faire en sorte que la trappe de votre réservoir se situe toujours du côté de la route.

Pour les pavillons ou maisons, un système d'éclairage de détection de présence et de vidéosurveillance (fixe ou type caméra de chasse) peuvent ainsi être installés à proximité de la zone de stationnement du véhicule.

2 / Sécuriser la trappe à carburant :

S'il en est pas doté, équipez votre véhicule d'un bouchon fermant à clé ou/et d'un système antivol de carburant. Vous pouvez également installer une crêpine anti-siphonage sur votre véhicule.

3 / N'effectuez pas le plein avant un long moment d'absence :

Les longs week-ends ou les vacances sont les périodes les plus visées par les voleurs. Afin d'éviter de laisser un VL avec le plein toutes les nuits, privilégiez les pleins de carburant le matin, et idéalement en début de semaine.

Je suis victime d'un vol d'essence, que faire ?

1 / Ne touchez à rien afin de préserver les traces et indices éventuels.

2 / Prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17.





Vous avez entre 16 et 25 ans ? Soyez en règle au regard du service national !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



Calendrier de vos démarches

Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois (*)	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.
A 16 ans ½ (*)	Créez votre compte sur www.majdc.fr , afin de faciliter votre convocation.
A 17 ans (*)	Vous êtes convoqué à la Journée défense et citoyenneté.
Entre 17 et 25 ans	Présentez le certificat de participation à la JDC lors de votre inscription aux examens (CAP, BEP, baccalauréat), concours et permis de conduire .

(*) Si vous n'avez pas respecté ce calendrier, vous pouvez effectuer ces démarches jusqu'à votre 25^{ème} anniversaire.

Les grands de la maternelle s'éclatent à la piscine !

Suite à la fermeture de la piscine de Gérardmer, les enfants des classes de CP et de CE1 ont pu profiter de la piscine du camping municipal.

Consciente des conditions optimales, Corine Crouvezier, directrice de l'école maternelle, a souhaité bénéficier du bassin pour les grandes sections. Cette opportunité tombe à point nommé étant donné que le savoir nager est devenu une priorité à l'école primaire et c'est une grande chance de pouvoir démarrer dès la grande section.

Les séances ont été possibles grâce à la présence de Philippe Barotte titulaire du brevet d'état d'éducateur sportif des activités de la natation. C'est avec joie que les petits xonrupéens ont pu fréquenter la piscine depuis



le 28 avril. Les enfants sont allés nager les jeudis de 14 à 15 h et ce à raison de six séances.

M^{me} Crouvezier souhaite remercier la mairie de Xonrupt et espère que l'expérience sera renouvelée l'an prochain.

Limiter ses traces sur Internet

Comme nous l'avons vu dans le dernier article "Click la rubrique de JB : Les traces que l'on laisse sur internet", nous laissons des marques lorsque nous naviguons sur le web. Cette collecte d'informations se fait souvent à notre insu. Que ce soit les traces volontaires, involontaires ou héritées, il existe des solutions pour ne pas être tracé sur internet.

En voici quelques unes :

Contrôler sa présence sur internet :

Commencez par taper votre nom dans un moteur de recherche pour vérifier quelles informations vous concernant circulent sur internet. Cela va vous permettre de savoir sur quels sites/réseaux sociaux vous apparaissez. Si vous ne souhaitez plus apparaître sur ces sites, il faut faire une demande spécifique sur ces derniers (demande de déréférencement).

Sur vos réseaux sociaux contrôlez qui a accès à vos données, par exemple sur facebook, dans «paramètres et confidentialité». Si vous n'utilisez pas un de vos réseaux sociaux, supprimez votre compte sur ce dernier.

Contrôler ses adresses mails :

Récupérez et effacez toutes vos vieilles adresses mails, même les plus anciennes. Ne garder ouvert que vos comptes actifs. L'idéal est d'avoir une adresse mail par activité : une pour le personnel, une pour le professionnel, une pour l'associatif, etc. Sécurisez les comptes que vous souhaitez garder avec un mot de passe différent par service et la double authentification quand elle est disponible.

Il est important de protéger sa vie privée, c'est pour cela qu'il est indispensable aujourd'hui de faire attention sur internet.

N'hésitez pas à aller sur le site de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), qui vous aidera à comprendre et à appliquer ces principes de manière simple : <https://www.cnil.fr/fr/10-conseils-pour-rester-net-sur-le-web>

Supprimer l'historique de navigation et les cookies :

Sur vos navigateurs internet (google Chrome, mozilla firefox, microsoft Edge, etc.), il est important de supprimer régulièrement votre historique, ainsi que les cookies enregistrés. En effet c'est grâce à ces derniers que vous avez de la publicité ciblée.

Limitez l'utilisation des cookies dans les paramètres de votre navigateur (sur votre ordinateur ou sur votre téléphone).

N'hésitez pas à effacer les cookies déposés par les sites web sur votre appareil.

Vous retrouverez souvent les mêmes termes (« interdire les cookies », « effacer les données de navigation »), mais la marche à suivre sera souvent différente d'un navigateur à l'autre.

Aussi pensez à utiliser la navigation privée quand vous souhaitez naviguer sur internet, et notamment sur un PC/tablette/mobile qui n'est pas le vôtre, car il s'agit d'un mode qui n'enregistre pas l'historique de recherche, ni les cookies de sites.

Faites du nettoyage sur votre PC :

De temps en temps, utilisez des outils spécialisés sur votre PC, tels que "CCleaner", pour faire du nettoyage. Ce genre d'outil va vous permettre, entre autres, de supprimer les caches, l'historique et les cookies de vos navigateurs.

A manipuler avec précaution si vous utilisez cet outil (risque de supprimer plus que nécessaire).

Portes ouvertes au domaine de Longemer

Pour la 2^e année consécutive, le camping municipal de Xonrupt ouvrait ses portes le 15 mai de 9 h à 18 h. Sous la houlette de son directeur Stéphan Pollet, un circuit était mis en place afin de visiter le domaine.

On pouvait ainsi découvrir le spa, la piscine, la salle de jeux, les sanitaires et la cuisine commune, une villa classique et une à étage, le bivouac, le chalot et la tante lodge.

Une animation compostage avait été également mise en place par la communauté de communes. La musique était aussi au rendez-vous grâce à Bruno Grossier : El Nino solo. Pour les enfants une plaine ludique composée de jeux en bois et d'un château gonflable était à disposition.

Et c'est sous un beau soleil vosgien que plus de 600 personnes ont pu découvrir le domaine de Longemer et son spa. Nous rappelons que ce dernier est ouvert à tous, vacanciers comme extérieurs.



Escroqueries sur internet !

Au vu de la recrudescence des cas d'escroqueries sur Internet, une plateforme en ligne dédiée au recueil des plaintes a été mise en place. Il vous suffit de vous rendre sur la rubrique « Arnaque sur internet » du site du service public et de vous laisser guider. Les informations que vous communiquez sont analysées et recoupées par des experts de la police judiciaire.



Groupement de gendarmerie départementale des Vosges
Thesee : la plainte en ligne pour les victimes d'e-escroqueries



Victime d'une e-escroquerie ? Désormais, grâce à la plateforme Thesee, vous pouvez déposer plainte en ligne rapidement et facilement. Il vous suffit de vous rendre sur la rubrique « Arnaque sur internet » du site du service public et de vous laisser guider. Les informations que vous communiquez sont analysées et recoupées par des experts de la police judiciaire.

L'AMAP « La Cagette à venir »

Le sigle AMAP signifie « Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne ». Le principe de l'AMAP est de soutenir des agriculteurs locaux, y compris dans les aléas de la production, et de bénéficier en retour de leurs produits. Les adhérents passent donc un contrat avec eux, pour des livraisons hebdomadaires de juin à décembre, qui s'effectuent au Mille Club à Gérardmer (quartier Kléber), tous les vendredis de 18h30 à 19h15. Les producteurs viennent de Thiéfosse, Sapois, Gerbépal, Tendon.

Tous les produits sont bio. Il s'agit de paniers de légumes / oeufs, boeuf et petits fruits / fromages de chèvre, miel et porc / produits au lait de brebis, charcuterie de brebis et caissettes de viande d'agneau.

Les adhérents s'engagent à venir chercher leur panier chaque semaine et ils doivent aussi assurer au moins une permanence dans l'année (c'est-à-dire s'occuper du local et du déchargement, le vendredi aux horaires de la distribution).

Contacts pour plus d'informations :

Courriel : amap.lacagette@gmail.com / **Facebook :** [@lacagetteavenir](https://www.facebook.com/lacagetteavenir)

Site : <https://lacagetteavenir.jimdofree.com/>



Le vide grenier est de retour !



Après deux ans d'absence pour cause de Covid, le vide grenier a eu lieu le dimanche 22 mai. Le beau temps était au rendez-vous ce qui n'était pas pour déplaire aux 63 participants et aux nombreux acheteurs et autres promeneurs.

Malgré la difficulté à se remettre dans l'organisation, Christelle, la présidente de la société des fêtes,

association organisatrice de l'événement, dresse un bilan très positif de cette journée où tout le monde était heureux de se retrouver. Une buvette et un service de restauration étaient proposés et ont très bien fonctionné.

Les membres de la société des fêtes vous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour leur prochaine manifestation le 16 juillet au bord du lac pour les feux de la St Jean.

Trace vosgienne VTT

Comme chaque printemps, La TRACE VOSGIENNE se prépare ! La 32^e édition n'échappe pas à la règle ! Après une année blanche, nous aurons le plaisir de vous retrouver sur le bord du Lac de Longemer les 30 et 31 juillet prochains. Au programme : une rando le samedi de 25 ou 45 km et les courses le dimanche.



La Ligue de cyclisme du Grand EST nous a de nouveau fait confiance et notre course du 75 km sera support des Championnats XC Marathon.

Le 50 km évolue et passe en 45 km et s'ouvre aux VTT à assistance électrique ! avec de plus quelques nouveautés de parcours.

Le 25 km lui aussi s'ouvre aux VTT à assistance électrique et s'offre un passage par la tête de Grouvelin et son point de vue !

En plus des courses Draisienues, Kids et mini Kids, nous vous proposerons cette année une course de vélo pour les 4-6 ans !

Retrouvez-nous sur notre site www.tracevosgienne.fr ou sur notre page facebook.

Ouverture des inscriptions à partir du 20 mai.

Zoom sur le tennis de table

Créée depuis le début des années soixante à l'initiative de François Laveée, l'association Ping Pong de Xonrupt attire petits et grands. Actuellement le club compte 10 personnes dont 7 licenciés, 9 hommes et une femme, âgés de 24 à 66 ans.

Si vous avez envie de vous initier ou de vous perfectionner au tennis de table vous serez les bienvenus, le mardi et le vendredi à la salle Frédéric Ancel de 20h à 22h.

Les entraînements jeunes, encadrés par Michel Feicht animateur fédéral, ont lieu le mardi de 17h à 18h et le vendredi de 18h à 19h.

Lors de la saison 2021/2022 l'équipe engagée en compétition en GE4 (niveau régional) n'a pu s'y maintenir et termine la saison en GE6 (niveau départemental.)

L'objectif pour cette équipe, dont la motivation et la détermination ne manquent pas, est bien sûr de remonter au niveau régional dès la prochaine saison.

A noter que tous les entraînements se termineront le vendredi 15 juillet et reprendront du mardi 2 septembre au vendredi 16 décembre 2022.

La cotisation annuelle s'élève à 10 € par adulte. Elle est gratuite pour les jeunes scolaires. Le club reçoit une subvention communale annuelle de 300 €.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Retrouvez l'agenda sur <https://www.xonrupt.fr/Agenda>

MERCREDIS 13,20,27 JUILLET 2022

PÉTANQUE VACANCIERS JUILLET

DU 05 JUILLET AU 30 AOÛT

LES NUITS BLANCHES

Tous les mardis de 18h à 23h
Marché nocturne organisé par le
Camping Le Domaine de Longemer

10 JUILLET

**RANDONNÉE DES LACS ET
MONTAGNES**

Organisée par Gérardmer cyclotourisme.
Renseignements : 06.82.59.08.50
Mail : contact@gerardmercyclo.fr

10 JUILLET

PÉTANQUE DOUBLETTE

ED3C après-midi

8 JUILLET ET 12 AOÛT

JEUX DE RÔLES

au bord du Lac à 20h
Renseignements et réservations
au 03.29.27.12.22

16 JUILLET

FEU DE SAINT-JEAN

Organisé par la Société des Fêtes en face
du camping Le Domaine de Longemer.
Buvette, snack et animation
à partir de 19h00

22 JUILLET

**FESTIVAL NOCTURNE DE
SAUT À SKI**

Organisé par le ski club de Xonrupt
sur le tremplin du centre de 18h à 24h

22 JUILLET

MORONDE DES BEUQUILLONS

51^{ème} édition

Une bonne soirée conviviale à
Retourner au Chalet des Jeunes à 9h30

30-31 JUILLET

TRACE VOSGIENNE

32^{ème} édition

MERCREDIS 3,10,17,24 AOÛT 2022

PÉTANQUE VACANCIERS AOÛT

après-midi.

7 AOÛT

LES FOULÉES DE LONGEMER

Organisée par Vosges Athlé.
Courses de 10 km, 3 km et enfants
Courriel : fouleedelongemer@free.fr

14 AOÛT

LES BROCS DU LAC

Vide-grenier et marché artisanal
Près du lac, organisé par l'association
Histoire-Patrimoine

15 AOÛT

FÊTE DES BÛCHERONS

Fête traditionnelle
Avec vieux métiers à 14 h

15 AOÛT

**BRADERIE AU BORD DU LAC DE
LONGEMER**

20 AOÛT

**GRAND PRIX DE LA VILLE
DE XONRUPT**

34^{ème} édition

Course cycliste organisée
par le Vélo Sport Géromois.
Renseignements 03.29.63.06.15
ou velo.sportgeromois@free.fr



INFORMATIONS

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU MAIRIE DE XONRUPT - LONGEMER

- Patrick VIRY – 1^{er} adjoint
chargé des Travaux Bâtiment et Logement
- Jocelyne MELIN – 2^e adjoint
chargée de l'Information, la Communication
et l'Animation
- Laurent MONGAILLARD – 3^e adjoint
chargé de l'urbanisme, des affaires scolaires,
Périscolaires et Conseil des Jeunes
- Chantal BASTIEN – 4^e adjoint
chargée du Tourisme et Camping
- Noël QUINANZONI – 5^e adjoint
chargé des Associations, du Sport et Culture,
Gestion des salles, de l'Environnement,
des Forêts et cadre de vie

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- Maire : Monsieur le maire reçoit
UNIQUEMENT sur rendez-vous
- Adjoint : Les adjoints reçoivent
UNIQUEMENT sur rendez-vous.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

- Jocelyne MELIN

MEMBRES DE LA COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION

- Jocelyne MELIN
- Élisabeth THIEBAUT
- Danièle CUNY
- Chantal BASTIEN
- Nadège PRYZBYLAK-PAGEE
- Jean-Baptiste POIZAT
- Sébastien GERMAIN
- Cathy GRANDEMANGE

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

- Delphine DORFEANS
- Nathalie THOMAS
- Sandrine CLAIR
- Patrick VIRY
- Mathilde POIROT
- Félicie GEHIN

CRÉDIT PHOTOS

- Mairie de Xonrupt / Associations / AMAP
Ecole des deux lacs / Josiane ROCHER
- Photo de couverture : Vide-grenier 2022

Prochaine parution en Octobre 2022

Remise des articles pour le 15 août 2022.
N'hésitez pas à nous transmettre vos ar-
ticles ou messages à l'adresse mail
suivante : infocom.mairie@xonrupt.fr

